

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXV

VENDREDI, 6 FEVRIER 1903

No 6

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est due **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal a décidé de dépenser un peu plus d'un million cette année en travaux de voirie et d'égouts.

Il est temps de songer à ces travaux de salubrité publique et d'embellissement de la cité.

Montréal croît en population, en commerce, en industrie, tout ce qui est fait dans le but d'améliorer les conditions sanitaires de la ville, de donner aux piétons et aux voitures des facilités de passage ne peut être vu que d'un bon oeil par la masse des citoyens.

Le commerce a eu fort à se plaindre dans ces dernières années de l'état des grandes voies d'accès qui ont été absolument négligées et demandent de grosses réparations.

Les trottoirs en bois de maintes rues sont dans un état pitoyable et un danger permanent pour les piétons.

Les réparations coûtent cher, coûtent cher; l'entretien des trottoirs en bois est dispendieux; il n'en devrait plus être fait à l'avenir, de même qu'il ne devrait plus être fait de pavage en bois qui n'a pas de durée sous notre climat.

Nous demandons que dans les contrats pour travaux qui seront donnés à l'avenir, on exige des garanties sérieuses des entrepreneurs et qu'en dehors de cette garantie les travaux soient étroitement surveillés pendant leur durée.

Cette surveillance est d'absolue nécessité quand on voit en quel état de délabrement se trouve la chaussée en asphalte de la rue Notre-Dame qui n'offre que plaies et bosses.

Nous avons confiance qu'avec le Conseil Municipal actuel les errements — pour ne pas dire plus — du passé ne se renouvelleront plus et que l'argent des contribuables ne sera pas gaspillé en pure perte.

Notre ville, avec l'argent déjà dépensé pour les travaux de voirie devrait être une des plus propres du continent américain; elle est malheureusement l'une des plus sales et nos rues ne peuvent donner à l'étranger qui nous visite une bonne opinion de notre administration municipale.

LE REFERENDUM

Les chiffres officiels du vote dans le referendum sur l'acte des liqueurs dans la province d'Ontario sont maintenant connus. Il y a eu 199,749 voix en faveur de l'Acte de prohibition et 103,542 contre; le total des votes enregistrés est de 303,291 sur un total de 596,934 noms inscrits sur les listes de vote.

Les prohibitionnistes devaient donner, pour remporter la victoire, environ 213,000 voix, soit 50 pour cent des votes enregistrés dans la dernière élection générale.

Les choses restent donc dans leur ancien état, ou devraient rester telles qu'elles sont aujourd'hui puisque le parti de la prohibition n'est pas arrivé à la proportion des votes pour qu'un changement soit obligatoire.

Cependant, le Premier d'Ontario a déclaré qu'en présence du grand nombre de voix exprimées en faveur de l'Acte de Prohibition le gouvernement était dans la nécessité de tenir compte du voeu de la majorité et qu'il présenterait des mesures en conséquence à la Législature.

PARTIALITES

Un câblogramme de Londres annonce qu'à la suite d'une conférence entre le Right Hon. Robert Wm Hanbury, Président du Conseil d'Agriculture et Sr Dominguez, ministre de la République Argentine en Grande-Bretagne, les ports anglais seront ouverts au bétail argentin qui jusqu'ici en était exclus.

La République Argentine est mieux traitée que le Canada, colonie anglaise.

Sans doute, les éleveurs anglais pensent avoir moins à craindre de l'élevage argentin que du bétail canadien. C'est une bonne note en faveur de notre élevage, mais nous n'en avons pas besoin.

Le gouvernement anglais n'a pas pour principe de donner sans compensation; il est évident qu'il a obtenu des avantages en échange du traitement de faveur accordé au bétail argentin. Lesquels, nous ne saurions le dire, mais nous sommes assurés qu'il n'a rien don-